

RECENSEMENT

Des chiffres aujourd'hui pour mieux construire demain : se loger, éduquer, circuler...

? Du 20 janvier au 26 février a lieu la campagne annuelle de recensement de la population dans toute la France.

À Thorigny-sur-Marne, 23 agents recenseurs missionnés par la Ville assurent le recensement de 4 606 logements.

COMMENT ÇA MARCHE ?

? Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

? Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Un agent recenseur recruté par la Ville se présentera chez vous muni de sa carte officielle.

? Trombinoscope de vos agents recenseurs :

Image

En savoir + <https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/>

Publié le 17 janvier 2022